

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 346

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Pour un changement de cap

500 millions en juin dernier, puis un supplément de 600 millions, enfin 408 nouveaux millions, bientôt prolongés par une importante rallonge de 500 millions (pour la période 1977-1978) : les « programmes » de relance lancés par le Conseil fédéral se succèdent et restent toujours aussi vagues.

Cette fois, il est question d'un arrêté sur l'encouragement de l'emploi, d'un arrêté sur l'encouragement des investissements des pouvoirs publics et d'une modification de la loi sur le service de l'emploi (intégration des jeunes et réintégration des sans-emploi). Précisions qui n'en sont pas, justes bonnes à justifier légalement des sommes dont les affectations resteront en fin de compte aussi floues que la relance elle-même.

Certes, le retard d'infrastructure accumulé (!) pendant les années de vaches grasses impose, pendant des mois et des mois encore, un plan de travaux immédiats ; il justifie donc des investissements « qualitatifs » (épuration, équipements hospitaliers, notamment) dans la mesure où des projets sont prêts à être réalisés par les communes et les cantons concernés.

Mais quels seront les prolongements d'une telle politique ? En reviendra-t-on à la croissance quantitative des années soixante ? Les perspectives ouvertes par les crédits octroyés ces derniers mois n'apportent aucun élément de réponse à ces questions primordiales.

M. Georges-André Chevallaz, à la Télévision romande (« Table ouverte »), parle de « saturation » (secteur de la construction) et de « normalisation », appelle le bon peuple à la raison, sans évoquer un quelconque changement de cap. Plus significatif, M. Brugger insiste depuis des mois sur les dangers que ferait courir au système une intervention trop marquée de l'Etat dans le ménage financier et économique. C'est dire que l'on ne peut ni veut imprimer une direction au développement de notre pays, que l'on compte sur un

rétablissement du « statu quo ante », que l'on espère relancer la machine sur les mêmes rails exactement, peut-être à une vitesse plus raisonnable.

C'est se contenter d'une riposte partielle.

Au-delà des injections de millions de francs dans les secteurs menacés, au-delà d'un effort important pour reconstituer les bases d'une croissance pareille à celle qui a mené à la dépression actuelle, il est indispensable d'ouvrir une discussion sur le type de développement souhaitable pour la collectivité helvétique. Les rapports avec nos voisins et partenaires commerciaux conditionnent à l'évidence une part appréciable de notre production ; il est cependant des domaines où les choix restent possibles et où l'ébauche d'une croissance qualitative est envisageable.

Le mérite de deux journalistes de la « National Zeitung » aura été (voir annexe en page 2) de fixer méthodiquement des points de repères qui stimulent l'imagination dans cette perspective et permettent à chacun de prendre la parole sur le sujet. Le plan qu'ils esquissent n'est certes pas global, il n'est du reste pas présenté comme tel. C'est l'amorce d'un débat qui doit prendre une ampleur nationale.

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Annexe de l'éditorial : Une autre croissance ; p. 3 : Constitution fédérale : un débat est ouvert ; pp. 4/5 : L'horlogerie et les horlogers - II : Une part du gâteau toujours plus étroite ; p. 5/6 : Bulova Watch : pour un plan d'ensemble ; pp. 6/7 : La semaine dans les kiosques alémaniques : La peste rouge (annexe : Pour le bien des téléspectateurs) ; p. 8 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : La malédiction de Babel — 13 milliards de gain et pas un sou d'impôts.

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 346 22 janvier 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

346